



FICHE D'INFORMATIONS DU JCV- SAISON 2022-2023

www.JudoClubdeLaVeyle.fr

DEBUT DES COURS : JUDO & BODY CARDIO → LE LUNDI 12 SEPTEMBRE

INSCRIPTIONS :

- Samedi 3 septembre de 9h30 à 12h30 au forum des associations de Vonnas sur la Grande place (Ferdinand de Béost)
- Dimanche 4 septembre de 10h à 16h au forum des associations à l'Escale de St Jean s/ Veyle
- Mardi 6 septembre de 18h à 19h30 au dojo de Vonnas
- Mercredi 7 septembre de 18h à 19h30 au dojo de l'Escale
- Samedi 10 septembre de 9h à 12h au forum des associations à la salle des fêtes de Mézériat

PAR DOJO ET CATEGORIE :

Où sont les dojos ?

Le dojo de Mézériat se situe au-dessus de la salle des fêtes, celui de St Jean sur Veyle est à l'Escale, celui de Vonnas est au premier étage du gymnase (accessible par la porte latérale gauche et non pas par l'entrée principale).

DOJO DE MEZERIAT

Mercredi-de 9h45 à 10h45-Enfants de 4 à 6 ans (E)
Mercredi-de 10h45 à 12h00-Enfants de 7 à 10 ans (PP, P)

DOJO DE SAINT JEAN SUR VEYLE

Mercredi-de 17h30 à 18h30-Enfants de 4 à 6 ans (E)
Lundi-de 17h30 à 18h30-Enfants de 7 à 8 ans (PP)
Mercredi-de 18h30 à 19h30-Enfants de 7 à 10 ans (PP, P)
Lundi-de 18h30 à 19h30-Enfants de 8 à 12 ans (P, B)

DOJO DE VONNAS

Mardi-de 17h15 à 18h15-Enfants de 4 à 6 ans (E)
Jeudi-de 18h30 à 19h30-Enfants de 7 à 8 ans (PP)
Mardi-de 18h15 à 19h15-Enfants de 7 à 10 ans (PP, P)
Jeudi-de 17h30 à 18h30-Enfants de 7 à 10 ans (P, B)
Mardi-de 19h15 à 20h45-Enfants de 11 ans à adultes (B,M,C,J,S)
Jeudi-de 19h30 à 21h-Enfants de 13 ans à adultes (M, C, J, S)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	DOJO DE VONNAS
DOJO DE ST JEAN	DOJO DE VONNAS	DOJO DE MEZERIAT	DOJO DE ST JEAN	DOJO DE VONNAS
A 17H30 de 7 à 8 ans (PP)	A 17H15 de 4 à 6 ans (E)	A 9h45 de 4 à 6 ans (E)	A 17H30 de 4 à 6 ans (E)	A 17H30 de 7 à 8 ans (PP)
A 18H30 de 9 à 12 ans (P,B)	A 18H15 de 7 à 10 ans (PP, P)	A 10h45 de 7 à 10 ans (PP, P)	A 18H30 de 7 à 10 ans (PP, P)	A 18H30 de 9 à 12 ans (P,B)
	A 19H15 de 11 ans à adultes (B,M,C,J,S)			A 19H30 de 13 ans à adultes (M,C,J,S)

Catégories d'âge (Les catégories sont déterminées par saison sportive, chaque judoka sera rattaché toute la saison à la catégorie correspondant à l'âge qu'il aura en 2023.)

- Eveils (E) → né(e)s en **2018** et **2017** → 5-6 ans en 2023 / 4 ans en 2022, les enfants nés en 2019 sont acceptés dès le mois de janvier 2023)
- Pré-poussins/Pré-poussines (PP) → né(e)s en **2016** et **2015** → 7-8 ans en 2023
- Poussins/Poussines (P) → né(e)s en **2014** et **2013** → 9-10 ans en 2023
- Benjamins/Benjamines (B) → né(e)s en **2012** et **2011** → 11-12 ans en 2023
- Minimes (filles et garçons) (M) → né(e)s en **2010** et **2009** → 13-14 ans en 2023
- Cadets/Cadettes (C) → né(e)s en **2008** ; **2007** et **2006** → 15-16-17 ans en 2023
- Juniors (filles et garçons) (J) → né(e)s en **2005** ; **2004** et **2003** → 18-19-20 ans en 2023
- Seniors (Féminine/Masculin) (S) → né(e)s en **2002** et **avant** → 21 et + en 2023

Les cours de judo suivent le calendrier scolaire 2022-2023 (pas de cours pendant les vacances scolaires ni jour férié)

	Fin des cours :	Reprise des cours :
Vacances de la Toussaint	samedi 22 octobre 2022	lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël	samedi 17 décembre 2022	Mardi 3 janvier 2023
Vacances de février	samedi 4 février 2023	lundi 20 février 2023
Vacances de Pâques	samedi 8 avril 2023	lundi 24 avril 2023
Vacances d'été	samedi 8 juillet 2023 - Fin des cours de judo mi-juin après le gala de fin de saison	

Tarifs comprenant la remise exceptionnelle de 10€ / personne

TARIF DU JUDO POUR LES 3 DOJO VONNAS / MEZERIAT / SAINT JEAN SUR VEYLE

Le montant de l'adhésion se décompose comme suit :

- Droit d'entrée : **8€** (seulement la première année)
- Licence dont assurance : **41€** (somme reversée à la F.F.J.D.A)
- Cotisation pour l'association : **90 €**
Avec 2 calendriers du club offerts par famille

SOIT AU TOTAL

1ère année : 139€

2ème année : 131€

REDUCTIONS POUR LES FAMILLES* :

2 adhérents d'une même famille = réduction de **10€** sur le montant total

3 adhérents d'une même famille = réduction de **20€** sur le montant total

4 adhérents et + d'une même famille = réduction de **30€** sur le montant total

BODY CARDIO (Cours de renforcement musculaire : Echauffement - Ateliers - Etirements - Relaxation)

HORAIRES DES COURS DE BODY CARDIO

Lundi-de 20 à 21h15-Adultes et les 16/17 ans - Dojo de Vonnas

TARIF DU BODY CARDIO

- Cotisation (assurance comprise) pour uniquement les cours de Body Cardio :
 - **90€** pour les moins de 18 ans avec 2 calendriers offerts par famille
 - **100€** pour les majeurs avec 2 calendriers offerts par famille
- Cotisation (assurance comprise) en plus de la cotisation pour les cours de judo : **40€ en sus**

*Les réductions famille sont également applicables au body cardio.

DOSSIER D'INSCRIPTION ET MODALITES DE PAIEMENT

DOSSIER D'INSCRIPTION

- La fiche d'inscription à remplir (une par famille)
- Le règlement intérieur en 2 exemplaires à signer avec la mention "lu et approuvé" (un par famille).
- Un certificat médical n'est pas obligatoire pour les mineurs ayant répondu non à toutes les questions du QUESTIONNAIRE SANTÉ POUR LES MINEURS. Dans le cas d'une ou plusieurs réponses positives, il faudra un certificat médical.
- Pour les pratiquants majeurs ayant fournis précédemment un certificat médical qui date de moins de 3 ans, ils peuvent répondre au QUESTIONNAIRE SANTÉ POUR LES ADULTES afin de savoir s'ils doivent fournir un certificat médical.
- Si un certificat médical doit être fourni, il devra mentionner les éléments suivants :
 - pour les judokas, "Apte à la pratique du judo en compétition" (pour les judokas disposant d'un passeport sportif, il suffit que le médecin complète et signe la 3^{ème} page du passeport)
 - pour le body cardio, "Apte à la pratique du cardio training et renforcement musculaire".
- En cas de **prêt d'un kimono** la première saison (dans la limite des stocks disponibles), un **chèque de caution** de 20€ (indiquer au verso du chèque le nom et prénom du judoka).

MODALITES DE PAIEMENT

Règlement de l'adhésion au JCV possible en **3 fois sans frais** (octobre, novembre, décembre).

Espèces et chèque à l'ordre du JUDO CLUB DE LA VEYLE acceptés (indiquer au verso du chèque le nom du pratiquant). Le JCV accepte les **chèques vacances et les coupons sport de l'A.N.C.V** (+1€ de frais de gestion par chèque/coupon), le **pass'région** (pour les 16 à 25 ans), les **chèques jeunes 01** (pour les 11 à 15 ans), et le **Pass'Sport** du gouvernement.

Paiement par CB durant certaines permanences.

Membre du comité directeur du JCV:

Aurélie Buisson, Présidente

Hervé Brevet, Vice-Président

Rudy JARRET, Trésorier

Alexandre LACROIX, Secrétaire et Séverine MAZUY, Secrétaire adjointe Tél : 06-78-64-00-35

Tél :

judoclubdelaveyle@gmail.com

lac.alex@wanadoo.fr

Michael COSTE, Adrien DA COSTA, Béatrice DARMEDRU, Christian GEOFFRAY, Xavier GOMES, Sarah GOURY, Romain MANDRIN, Philippe NOVAK.